

RODENT BAIT

GRANULES

Only to be Used by Certified Pest Control Operators, Farmers, and Persons Authorized in Government-Approved Pest Control Programs.

GUARANTEE:

Zinc phosphide.....2%

READ THE LABEL BEFORE USING
WARNING
POISON
COMMERICAL

DIRECTION FOR USE - POCKET GOPHERS AND GROUND SQUIRRELS

POCKET GOPHERS (*Thomomys talpoides*) and **GROUND SQUIRRELS**, e.g.: Richardson's, Columbian, Thirteen-lined and Franklin's (*Spermophilus sp.*): Place one level teaspoon full amount into each burrow. After 10 days, close all burrows to determine the degree of success. If any burrows are reopened, re-bait. Pre-baiting with clean feed will enhance the acceptance of treated bait.

USE LIMITATIONS - GROUND SQUIRRELS

Apply to burrows occupied by ground squirrels only. DO NOT apply to unoccupied burrows. Applicators of zinc phosphide should observe the potential treatment area before treating burrows, to confirm the presence of activity of ground squirrels and to ensure there is no evidence of species at risk activity or presence in burrows. For information on species at risk in your area, contact your provincial or federal wildlife officials.

DIRECTIONS FOR USE - VOLES AND DEER MICE

MEADOW VOLES (*Microtus sp.*) and **DEER MICE** (*Peromyscus sp.*): in orchards and nurseries. When using bulk product make a broadcast application by means of a cyclone seeder, fertilizer drill, seed drill or similar equipment. The rate of application is 4.5–9 kg of bait per hectare, depending on the severity of infestation. The best time for application is after the apple harvest and before leaf-fall or lodging of the grass. Repeat at least once before snow is expected. The bait is most effective if it falls through the grass to the ground surface where mice travel and where it is hidden from other wildlife. To protect wildlife, do not apply to bare ground and distribute bait evenly. Do not apply the bait if rain is expected. Do not apply to areas where food or feed can be contaminated.

USE LIMITATIONS - VOLES AND DEER MICE

DO NOT use in sites that are or will be open to the public (for example, Pick-Your-Own sites). DO NOT use in locations accessible to pets or livestock.

DIRECTIONS FOR USE - RATS AND HOUSE MICE

Recover bodies of rats and mice where accessible and recover all unused bait. Bury unused bait and rodent bodies to prevent exposure to dogs, other scavengers and wildlife.

HOUSE MICE (*Mus musculus*): Place bait in level teaspoon full amounts every 2.5 – 3.7 m in bait stations. Ensure the availability of enough bait until feeding is no longer apparent.

NORWAY RAT (*Rattus norvegicus*) and **ROOF RAT** (*Rattus rattus*): around farm buildings, feed barns, storage sheds, poultry houses and industrial buildings: Place bait in level teaspoons full amounts in rat burrows where rat signs are apparent. Ensure the availability of enough bait until feeding is no longer apparent. Do not leave bait accessible to children, pets, domestic animals and birds.

BAIT STATIONS: Use 15 grams of bait in each bait station. Place bait stations around barn and barnyard areas as well as in fruit and vegetable storage areas. Replenish bait stations if necessary, depending upon the severity of the infestation, or where continuous infestation results from nearby dumps or untreated fields.

USE LIMITATIONS - RATS AND HOUSE MICE

Use indoors, and outdoors within 15 metres of buildings. Bait MUST be placed in tamper-resistant bait stations. Rodenticide bait can be placed in tamper-resistant bait stations along fence line of properties, outside of the 15-metre limit but within a 100 metres of buildings, if the station is securely fastened (e.g., nailed down) to the fence or the ground.

Bait stations (**tier 3**) used for the placement of rodenticide bait indoors, in locations not accessible to pets or livestock must have the following characteristics: (1) be constructed of high-strength material (e.g., metal or injection moulded plastic) and resistant to destruction by children; (2) have an entrance designed so that children cannot reach the bait; (3) have an internal structure that prevents bait from being shaken loose; (4) have an access panel that fastens securely and locks (e.g., metal screw or padlock); and (5) bear the product name, active ingredient, guarantee, registration number, "WARNING POISON", and the skull and crossbones symbol.

Bait stations (**tier 2**) used for the placement of rodenticide bait indoors, in locations accessible to pets or livestock must have the following characteristics, in addition to those outlined above for tier 3 bait stations: (1) resistant to destruction by non-target animals; and (2) have an entrance designed so that non-target animals cannot reach the bait.

Bait stations (**tier 1**) used outdoors, above-ground, in locations accessible to children, pets and non-target wildlife must have the following characteristic, in addition to those outlined above for tier 2 and 3 bait stations: (1) be resistant to destruction or weakening by elements of typical non-catastrophic weather (such as, snow, rain, extremes of temperature and humidity, direct sunshine, etc.).

PRECAUTIONS

All handlers, including loaders and applicators, must wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks and chemical-resistant gloves. In addition, person loading pellets or bait into mechanical equipment or loading/applying with hand pushed or handheld equipment, must wear a NIOSH-approved particulate-filter respirator and protective eyewear.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN, PETS AND LIVESTOCK. May be harmful or fatal if swallowed or absorbed through the skin. Avoid contact with skin. Chemical-resistant gloves must be worn when handling product and when disposing of dead rodents, unconsumed bait and empty containers. Avoid contact with eyes, skin or clothing. Wash hands before eating, drinking, chewing gum using tobacco or using the toilet. Wash skin thoroughly with soap and water after handling. Wash contaminated clothing, separately from other laundry, with soap and hot water before reuse. KEEP AWAY FROM FEED AND FOODSTUFFS.

Users should remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash skin thoroughly and put on clean clothing. Do not breathe dust or fumes. Do not leave in unprotected piles.

FIRST AID

For all cases of human ingestion, immediately notify a physician or poison control centre. If pet or livestock poisoning is suspected, immediately contact a veterinarian.

Symptoms of exposure to phosphine-releasing products can include headache, dizziness, nausea, difficult breathing, vomiting, and diarrhea. In all cases of exposure, protect yourself, remove the person from the source of exposure and get them to an Emergency department. If possible, bring this Applicator's manual, the container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

FIRST AID RESPONDER PROTECTION

Phosphine gas is a highly toxic systemic poison and a severe respiratory tract irritant. Persons exposed to solid phosphides, which react with moisture to produce phosphine gas, can pose risks to others if phosphides are on clothes, skin, or hair. First Aid responders should protect themselves through the use of appropriate personal protective equipment before attempting to rescue or care for a person who has been exposed to a phosphine-releasing product, and/or if entering a zone with potentially unsafe phosphine levels. A NIOSH/MSHA/BHSE approved organic-vapour-removing cartridge with a NIOSH-approved particulate-filter respirator approved for pesticides or NIOSH/MSHA approved self-contained breathing apparatus (SCBA) operated in a positive pressure mode is recommended in response situations that involve exposure to unknown levels of phosphine.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration using a bag-valve-mask device to prevent possible secondary exposure to phosphine gas to the first aid responder. Do not perform mouth-to-mouth resuscitation. Do not give anything by mouth to an unconscious person. Call a poison control centre or doctor immediately for further treatment advice.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. DO NOT DRINK WATER. Do not administer anything by mouth or make the person vomit. It is likely that this exposure will lead to spontaneous vomiting.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Brush or shake material off clothes and shoes in a well ventilated area. Allow clothes to aerate in a ventilated area prior to laundering. Do not leave contaminated clothing in occupied and/or confined areas such as automobiles, vans, motel rooms, etc. Wash contaminated skin thoroughly with soap and water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Rodent Bait containing zinc phosphide reacts with moisture from the air, acids and many other liquids to release hydrogen phosphide (phosphine, PH₃) gas. Mild exposure by inhalation causes malaise (indefinite feeling of sickness), ringing in the ears, fatigue, nausea and pressure in the chest which is relieved by removal to fresh air. Moderate poisoning causes weakness, vomiting, pain just above the stomach, chest pain, diarrhea and dyspnea (difficulty in breathing). Symptoms of severe poisoning may appear within a few hours to several days. Severe poisoning may result in pulmonary edema (fluid in lungs) and may lead to dizziness, cyanosis (blue or purple skin colour), unconsciousness, and death. In sufficient quantity, phosphine affects the liver, kidneys, lungs, nervous system and circulatory system, and may result in (1) pulmonary edema, (2) liver elevated serum AST, ALT and ALP, reduced prothrombin, hemorrhage and jaundice (yellow skin colour) and (3) kidney haematuria (blood in urine) and anuria (abnormal or lack of urination). Pathology is characteristic of hypoxia (oxygen deficiency in body tissue). Frequent exposure to concentrations above permissible levels over a period of days or weeks may cause poisoning. Inhalation can cause lung edema (fluid in lungs) and hyperaemia (excess of blood in body part), small perivascular brain hemorrhages and brain edema (fluid in brain). Poisonous if swallowed. Ingestion can cause lung and brain symptoms but damage to viscera (body cavity organs) is more common. Treatment is symptomatic. The following measures are suggested for use by the physician in accordance with the physician's own judgement: In its milder to moderate forms, symptoms of poisoning may take up to 24 hours to appear. Monitoring should continue for at least this long. Manifestations of severe poisoning appear early. Hypoxia and hypotension should be treated with usual supportive measures of oxygenation, intubation, ventilation and positive pressure as needed, and intravenous fluids, pressors and inotropes as required, respectively. In the event of the ingestion of a large quantity of zinc phosphide, once the patient is stabilized, aspiration of gastric contents by inserting a 16 french naso-gastric tube to suction the stomach contents might be considered. There is no specific antidote. Hemodialysis may be indicated if renal failure develops but does not remove the toxin.

STORAGE

Store in a cool, dry place away from other chemicals and food or feed. Store product not in use, in original container, in a secure location inaccessible to children and non-target animals.

DISPOSAL

Do not reuse empty container. Dispose of unused or spoiled bait in accordance with local requirements. Follow provincial instruction for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on the disposal of unused, unwanted product, and the cleanup of spills, contact the provincial regulatory agency or the manufacturer. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

RODENT DISPOSAL: Dispose of dead rodents in garbage or by burying.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

Medical 1-800-498-5743
?s 1-800-621-8829

Manufactured by:
Neogen® Corporation
620 Leshar Place
Lansing, MI 48912 USA
Medical: 1-800-498-5743
?: 1-800-621-8829
LA220140-0419

Item No. 115163



Net Contents: 20 kg

FABRIQUÉ PAR :
HACCO, Inc.
110 Hopkins Drive
Randolph, WI 53956 USA
Phone: 1-800-498-5743

No. D'EREGISTREMENT 16122 LPA
EPA Est. No. 61282-WI-1

RODENT BAIT GRANULES

Ce produit ne doit être utilisé que par des manipulateurs de produits antiparasitaires certifiés, des agriculteurs et des personnes autorisées en vertu de programmes de lutte antiparasitaire approuvés par le gouvernement.

GARANTIE:

Phosphure de zinc.....2%

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
AVERTISSEMENT
POISON
COMMERICAL

MODE D'EMPLOI - GÉOMYS et SPERMOPHILES

GÉOMYS (*Thomomys talpoides*) et **SPERMOPHILES**, p. ex., de Richardson, colombien, rayé et de Franklin (*Spermophilus spp.*) : Mettre une cuillerée à thé rase d'appât dans chaque terrier. Après 10 jours, boucher les terriers pour déterminer le degré de succès. Si des terriers se débouchent, les réappâter. Le préappâtage au moyen d'aliments frais améliore l'acceptation de l'appât traité.

RESTRICTIONS D'UTILISATION - SPERMOPHILES

Appliquer seulement dans les terriers occupés par des spermophiles. NE PAS appliquer dans des terriers inoccupés. Les personnes appliquant ce produit, qui contient du phosphure de zinc, doivent observer l'aire de traitement proposée avant de procéder au traitement, afin de confirmer l'activité des spermophiles et de s'assurer qu'aucun signe ne témoigne de l'activité d'espèces en péril ou de leur présence dans les terriers. Pour tout renseignement sur les espèces en péril dans votre région, veuillez communiquer avec votre agent provincial ou fédéral de protection de la faune.

MODE D'EMPLOI-CAMPAGNOL DES PRÉS et SOURIS SYLVESTRES

CAMPAGNOLS DES PRÉS (*Microtus spp.*) et **SOURIS SYLVESTRES** (*Peromyscus spp.*), dans les vergers et les pépinières. Si l'on se sert du produit en vrac, l'épandre en pleine surface au moyen d'un semoir à cyclone, d'un distributeur d'engrais en lignes, d'un semoir en lignes ou d'un autre appareil semblable. La dose est de 4,5 à 9 kg d'appât par hectare, selon la gravité de l'infestation. Le meilleur moment pour en épandre, c'est après la cueillette des pommes et avant la chute des feuilles ou l'écrasement de l'herbe. Répéter au moins une fois avant la première neige. L'appât est plus efficace s'il tombe à la surface du sol entre les brins d'herbe, là où les rongeurs passent et où les autres animaux sauvages ne le voient pas. Pour protéger ceux-ci, distribuer l'appât de façon égale et ne pas en épandre sur le sol nu. Ne pas en appliquer si l'on prévoit de la pluie. Ne pas en épandre sur les surfaces ou des aliments pour les humains ou les animaux risquant d'être contaminés.

RESTRICTIONS D'UTILISATION - CAMPAGNOL DES PRÉS et SOURIS SYLVESTRES

NE PAS utiliser dans des sites qui sont ou seront ouverts au public (tels que par exemple, les sites d'auto-cueillette). NE PAS utiliser dans les endroits accessibles aux animaux domestiques ou animaux d'élevage.

MODE D'EMPLOI - RATS et SOURIS DOMESTIQUES

Récupérer les corps des rats et des souris là où ils sont accessibles, et récupérer l'appât inutilisé. Enterrer l'appât inutilisé et les corps des rongeurs afin qu'ils ne soient pas exposés aux chiens, aux autres charognards et aux animaux sauvages.

SOURIS DOMESTIQUES (*Mus musculus*): Mettre une cuillerée à thé rase d'appât tous les 2,5 à 3,7 m en stations d'appât. S'assurer qu'il y a assez d'appât jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun signe d'alimentation.

SURMULOT (*Rattus norvegicus*) et **RAT NOIR** (*Rattus rattus*): Autour des bâtiments agricoles, des locaux d'alimentation animale, des entrepôts, des poulaillers et des bâtiments industriels : Mettre une cuillerée à thé rase d'appât dans chaque terrier, là où il y a des signes de rongeurs. S'assurer qu'il y a assez d'appât jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun signe d'alimentation. Ne pas laisser l'appât à portée des enfants, des animaux familiers, de animaux domestiques ni des oiseaux.

STATIONS D'APPÂT: Employer 15 grammes d'appât dans chaque station. Placer les stations appât autour de la grange et dans la cour de la ferme, ainsi que dans les aires d'emmagasinement de fruits et légumes. Reconstituer les stations appât, selon la gravité de l'infestation, ou bien si un dépotier ou des champs non traités avoisinants ne permettent pas d'éliminer l'infestation.

RESTRICTIONS D'UTILISATION - RATS et SOURIS DOMESTIQUES

Utiliser à l'intérieur et à l'extérieur dans un rayon de 15 m autour des bâtiments. L'appât DOIT être placé dans des stations d'appât inviolables.

Le rodenticide peut être placé dans des stations d'appât inviolable le long de la barrière qui entoure la propriété, en dehors de la limite des 15 m mais dans les 100 m des bâtiments, si la station est solidement fixée (par ex. clouée) à la barrière ou au sol.

Les stations d'appâts (**niveau 3**) utilisées pour placer un appât rodenticide à l'intérieur, dans des endroits non accessibles aux animaux de compagnie ou d'élevage, doivent comporter les caractéristiques suivantes : (1) être construites avec un matériau très solide (par ex. du métal ou du plastique moulé par injection) et ne pouvant pas être détruit par les enfants; (2) comporter une entrée conçue de manière à ce que des enfants ne puissent pas atteindre l'appât; (3) comporter une structure interne que empêche l'appât d'être secoué; (4) comporter un panneau d'accès qui se ferme solidement et se verrouille (par ex. une vis en métal ou un cadenas) et (5) comporter le nom du produit, les ingrédients actifs, la garantie, le numéro d'homologation, « AVERTISSEMENT POISON » et le symbole de tête de mort.

Les stations d'appât (**niveau 2**) utilisées pour placer un appât rodenticide à l'intérieur, dans des endroits accessibles aux animaux domestiques ou d'élevage, doivent comporter les caractéristiques suivantes, en plus de celles décrites précédemment pour les stations d'appât de niveau 3 : (1) être résistantes à la destruction par des animaux non visés, et (2) comporter une entrée conçue de manière à ce que les animaux non visés ne puissent pas atteindre l'appât.

Les stations d'appât (**niveau 1**) utilisées à l'extérieur, à même le sol, dans des endroits accessibles aux enfants, aux domestiques et aux espèces non visées, doivent comporter les caractéristiques suivantes, en plus de celles décrites ci-dessus, pour les stations d'appât de niveau 2 et 3 : (1) être résistantes à la destruction ou à l'affaiblissement par les éléments ou aux événements météorologiques non catastrophiques (comme la neige, la pluie, des températures et une humidité extrêmes, un ensoleillement direct, etc.).

PRÉCAUTIONS

Toutes les personnes qui manipulent, chargent ou appliquent ce produit doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques. De plus, les personnes qui procèdent au chargement des pastilles ou des appâts dans l'équipement d'application, ou au chargement et à l'application du produit à l'aide d'équipement manuel, doivent porter un masque antipoussière approuvé par le NIOSH et des lunettes de protection.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou léthal si ingéré ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau. Porter de gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, fumer ou aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés séparément à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. RESTER LOIN DE L'ALIMENTATION ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES.

Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Ne pas respirer les émanations ni les poussières. Ne pas laisser le produit stocké en piles sans protection.

PREMIERS SOINS

Dans tous les cas d'ingestion de ce produit, avertir immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté.

Entre autres symptômes de l'exposition aux produits relâchant de la phosphine, nous pouvons citer les maux de tête, le vertige, la nausée, des difficultés respiratoires, des vomissements et la diarrhée. Dans tous les cas d'exposition, protégez-vous, éloignez la personne exposée de la source d'exposition et emmenez-la aux urgences. Dans la mesure du possible, ayez avec vous ce manuel d'utilisation, le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et son numéro d'homologation lorsque vous sollicitez les soins d'un médecin.

PROTECTION DES SECOURISTES

Les gaz phosphine est à la fois un poison systémique hautement toxique et un sévère irritant des voies respiratoires. Les personnes exposées aux phosphures solides (qui réagissent à l'humidité pour produire de la phosphine) peuvent poser des risques à d'autre personne s'il y a du phosphure sur les vêtements, la peau ou les cheveux. Les secouristes doivent se protéger à l'aide d'un équipement de protection individuelle approprié avant de secourir ou de prendre soin d'une personne qui a été exposée à un produit relâchant de la phosphine et/ou lorsqu'ils pénètrent dans une zone ayant une concentration de phosphine potentiellement dangereuse. Un appareil respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH, la MSHA ou le BHSR, pourvu d'un préfiltre approuvé par le NIOSH pour les pesticides ou un appareil respiratoire autonome fonctionnant par pression positive et approuvé par le NIOSH ou la MSHA est recommandé lors des interventions concernant une exposition aux concentrations de phosphine potentiellement dangereuses ou inconnues.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance. À l'aide d'un ballon-masque qui permettra au secouriste de prévenir une éventuelle exposition secondaire au gaz phosphine, faire respirer artificiellement la personne. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un centre antipoison ou avec un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. NE PAS BOIRE DE L'EAU. Ne rien administrer par la bouche. Ne pas faire vomir la personne. Il est probable que l'exposition produira des vomissements spontanés.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Dans un endroit bien aéré, donner un coup de brosse sur les vêtements et les chaussures ou les secouer pour retirer la substance. Avant de les laver, mettez les vêtements dans un endroit aéré. Ne pas laisser les vêtements contaminés dans des espaces occupés et/ou restreints tels qu'une voiture, une fourgonnette, une chambre de motel, etc. Laver soigneusement la peau contaminée avec du savon et de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Appât pour rongeur contenant du phosphure de zinc réagit avec l'humidité contenue dans l'air, les acides et plusieurs autres liquides pour libérer un gaz, le phosphure d'hydrogène (phosphine, PH₃). Une légère exposition par inhalation cause des malaises, des tintements dans les oreilles, de la fatigue, des nausées et une sensation d'oppression de la poitrine qui est soulagée lorsqu'on respire de l'air frais. Une intoxication qualifiée de modérée entraîne de la faiblesse, des vomissements, des douleurs situées au-dessus de l'estomac, des douleurs thoraciques, de la diarrhée et une dyspnée (difficulté à respirer). Les symptômes découlant d'une intoxication aiguë peuvent apparaître de quelques heures à plusieurs jours après l'exposition. Une telle intoxication peut causer un œdème pulmonaire (liquide dans les poumons), des étourdissements, une cyanose (peau bleutâtre ou violacée), une perte de conscience et la mort. En quantité suffisante, la phosphine peut affecter le foie, les reins, les poumons, les systèmes nerveux et circulatoire de même qu'être à la source (1) d'un œdème pulmonaire, (2) de taux élevés des sérums glutamo-oxalacétique transaminase (SGOT), glutamopyruvique transaminase (SGPT) et de phosphatase alcaline (PAL), d'une baisse du taux de prothrombine, d'hémorragies et de jaunisse (jaunissement de la peau) et (3) d'une hématurie (sang dans l'urine) et d'une anurie (quantité d'urine anormale ou inexistante). Ces signes pathologiques sont caractéristiques de l'hypoxie (manque d'oxygène dans les tissus). Une exposition fréquente à des concentrations supérieures à celles permises pendant quelques jours ou semaines peut causer une intoxication. L'inhalation de ce produit peut entraîner un œdème pulmonaire (liquide dans les poumons), une hyperémie (accumulation de sang dans une partie du corps), de petites hémorragies cérébrales périvasculaires et un œdème cérébral (liquide dans le cerveau). Ce produit est toxique s'il est ingéré. L'ingestion de cette substance peut causer des séquelles aux poumons et au cerveau, mais les dommages aux viscères (organes internes) sont plus courants. Il faut traiter selon les symptômes. On suggère au médecin traitant d'utiliser les mesures suivantes s'il les juge appropriées : Dans les cas d'intoxication légère à modérée, les symptômes peuvent apparaître jusqu'à 24 heures après l'exposition. Une surveillance doit être effectuée pendant au moins cette durée. Les signes d'intoxication aiguë apparaissent plus tôt. Tout cas d'hypoxie et d'hypotension doit être traité selon les méthodes habituelles d'oxygénation, d'intubation, de ventilation et de pression positive, au besoin. Utiliser des solutions intraveineuses, des hypertenseurs et des inotropes si nécessaire. En cas d'ingestion d'une grande quantité de phosphure de zinc, on peut effectuer une aspiration de contenu gastrique en insérant une sonde naso-gastrique de calibre 16 french une fois que le patient est stabilisé. Il n'existe pas d'antidote spécifique. Une hémodialyse peut être indiquée en cas d'insuffisance rénale, mais elle ne permettra pas de retirer la toxine.

ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des autres produits chimiques et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ranger le produit non utilisé dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants et des animaux non ciblés.

ELIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter les appâts non utilisés ou avariés conformément aux exigences locales. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se débarrasser, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de versement ainsi que pour le nettoyage des versements.

ELIMINATION DES RONGEURS : Jeter les rongeurs morts avec les ordures ou les enterrer.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Medical 1-800-498-5743

1-800-621-8829

Item No. 115163



LA220141-0419

Contenu Net: 20 kg